

TPE-PME

PTI

PRESTATION TREMLIN INNOVATION

Diagnostic Axe Innovation

Vous avez un projet innovant ?

Financez la 1^{re} étape de votre projet.

Obtenez jusqu'à 7 800 € d'aide.

Prestation Tremplin Innovation
- NOUVELLE-AQUITAINE -

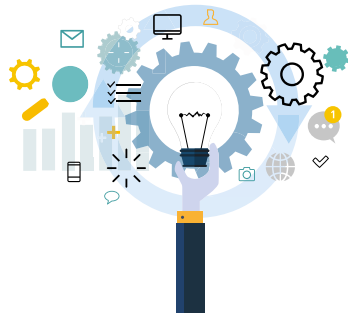
Nouvelle
Aquitaine
bpifrance



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

entreprises.nouvelle-aquitaine.fr

Prestation Tremplin Innovation - PTI en Nouvelle-Aquitaine



La **Prestation Tremplin Innovation (PTI / Diagnostic Innovation)** Nouvelle-Aquitaine est un outil financier s'adressant aux **TPE et aux PME** qui sont à l'initiative d'un projet d'innovation.

Cet accompagnement permet l'octroi d'une aide financière de 50 % concernant des frais de pré-études, essais, études de faisabilité scientifique et technique, dépôt de brevets.

Pour en bénéficier, vous devez :

- Être une entreprise, TPE, PE ou ME localisée en Nouvelle-Aquitaine
- Démontrer une capacité financière suffisante pour assurer le financement du projet présenté

Votre projet doit répondre aux caractéristiques suivantes :

- Projet innovant, se différenciant de la concurrence
- Projet dont l'assiette des dépenses est constitué d'une dépense de sous-traitance unique d'un montant maximal de 15600 € TTC

Les 3 étapes pour déposer votre demande

1

Je me rends sur le site **prestation-tremplin-innovation-na.fr**

et je télécharge le cahier des charges (**liste des pièces à fournir**) pour préparer le dépôt en ligne de ma demande.

J'identifie un prescripteur

qui peut m'accompagner dans la définition de mon projet et dans le dépôt de ma demande en ligne (**liste des prescripteurs sur le site**).

+ D'INFOS SUR :

prestation-tremplin-innovation-na.fr



2

Je dépose ma demande en ligne sur le même site.

Le dépôt du dossier s'effectue exclusivement en ligne via un lien disponible sur le site dédié. Aucune dépense antérieure à cette date de dépôt ne pourra être retenue et financée au titre du projet présenté.

3

Mon dossier est instruit et il est examiné lors du Comité PTI.

Les projets sont instruits « au fil de l'eau » et sélectionnés pour financement au niveau régional par un comité mensuel composé de représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine et de Bpifrance. Le dispositif est ouvert jusqu'à la limite des crédits disponibles.

L'octroi ou non d'une aide publique reste un pouvoir discrétionnaire des financeurs. En aucun cas, le dépôt d'un dossier ne vaut accord ni même promesse de financement.



Prestation Tremplin Innovation
- NOUVELLE-AQUITAINE -

Nouvelle
Aquitaine
bpifrance



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine x **NÉO TERRA**

entreprises.nouvelle-aquitaine.fr